

BIOZONE® MODE EMPLOI

Gamme Biozone B45 à B360



Comment le BioZone fonctionne-t-il ?

Nous sommes continuellement exposés à un nombre de plus en plus important des polluants menaçants pour la santé qui peuvent être classés par catégorie dans trois groupes : contaminants biologiques, gaz toxiques, et substances particulaires. Pour traiter ces risques, les unités de Biozone® combinent des méthodes puissantes de purification. L'air contaminé circule à travers l'appareil et traverse la chambre de purification. Dans cette chambre, l'air est exposé aux niveaux intenses de la lumière UV germicide pour la destruction des produits organiques. Ces longueurs d'onde puissantes activent également le contenu gazeux de l'air produisant un plasma d'épuration qui détruit des bactéries, virus, mycètes, composés organiques volatiles et d'autres produits organiques aussi bien que la neutralisation des odeurs désagréables. En outre dans la chambre, des substances particulaires telles que la poussière et la fumée sont bombardées par des photoélectrons pour les enlever de l'air.

L'air ultra-épuré est alors soufflé de nouveau dans la pièce emportant avec lui le plasma d'épuration qui circule alors dans tout un logement détruisant les polluants nocifs. Les unités de Biozone® font appel à une électronique de pointe en gestion des flux de plasma générés.

La série Biozone fonctionnent sur 12VDC ce qui est un gage de sûreté et d'économie d'énergie. De part leur conception, l'entretien de la série Biozone est réduit au strict minimum.

Garantie

L'appareil est couvert par une garantie de **Trois ans retour atelier** à partir de la date d'achat pour les appareils ayant subi une panne d'origine interne (électrique, électronique, mécanique). Cette garantie couvre : le remplacement des pièces défectueuses; la main d'œuvre afférente. Les frais d'emballage et de port aller/retour atelier sont à la charge du client. La lampe est garantie contre tout défaut de fabrication pendant une (1) année.

La garantie de l'appareil est subordonnée à

- L'enregistrement de l'appareil lors de son achat via le site <http://www.biozone-europe.eu/garanties>
- Par le remplacement annuel de la lampe et du fusible. Preuves d'achats et inscriptions selon procédure obligatoire via <http://www.biozone-europe.eu/garanties>

En cas de problème, contactez votre représentant local ou informez nous via le site <http://www.biozone-europe.eu/garanties>, un délégué vous contactera.

La garantie exclut tout dédommagement autre que le remplacement du matériel défectueux

Exclusion de Garantie :

1. Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (tels chocs, chutes, transports sans protection, exposition à de l'humidité, chocs électriques, orages,...),
2. Les pannes afférentes aux accessoires,
3. Les pannes résultant de la modification de la construction et des caractéristiques d'origine de l'appareil,
4. Les pannes affectant les pièces non conformes à celles préconisées par le constructeur,
5. Le contenu des appareils,
6. Les dommages portant sur des pièces consommables (fusible, ampoules, etc)
7. Les réglages accessibles au Client sans démontage de l'appareil,
8. Les frais de mise en service, de réglages, de nettoyages et les essais non consécutifs à un dommage garanti,
9. Le non-respect des instructions du constructeur et les utilisations à des fins commerciales,
10. Les réparations et dommages subis par l'appareil après une réparation effectuée par toutes autres personnes qu'un réparateur agréé par le Vendeur,
11. Les frais de devis suivis ou non de réparation, les frais résultant de pannes non constatées,
12. Les réparations de fortune ou provisoires ainsi que les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant,
13. Les frais de transport et de modification des appareils en cas de rappel par le constructeur pour défaut de série,
14. Les dommages dus à la corrosion, à un mauvais branchement ou à un problème d'alimentation,
15. Les frais de port et d'emballage ainsi que les petites fournitures.

Installation

- L'appareil est doit être placé à une hauteur minimum de 2m. Le plasma créé sera de cette manière répartis dans la pièce à traiter plus uniformément,
- Ne pas placer l'appareil sur une surface métallique ; qui neutraliserait une partie des ions négatifs et nuirait à l'efficacité de l'appareil,
- Placer l'appareil dans un courant d'air pour favoriser la propagation de l'air ultra-pur produit.
- Eviter de diriger le flux d'air sortant directement vers un humain ou un animal.

Dans le cas ou une odeur d'ozone serait perceptible,

- Réduisez l'appareil de puissance,
- Déplacez l'appareil vers une zone mieux située (ex : dans un courant d'air),
- Ventilez la pièce à l'aide d'un ventilateur,
- Vérifiez que l'appareil n'est pas surdimensionné par rapport à la pièce à couvrir,

Le plasma purificateur généré par la gamme Biozone inclut de très faibles quantités d'Ozone. Nos appareils sont conçus pour ne jamais atteindre de niveaux d'ozone supérieurs aux normes légales dans le respect des normes d'utilisations de l'appareil.

Pour un usage correct de la gamme Biozone nous vous recommandons de respecter le tableau de dimensionnement ci-dessous :

BZ45	local de 10 à 45 m ²
BZ90	local de 15 à 90 m ²
BZ180	local de 30 à 180 m ²

BIOZONE® MODE EMPLOI

Gamme Biozone B45 à B360



BZ270 local de 40 à 270 m²

Les réglages peuvent varier selon

- les degrés de contamination du local à traiter,
- Les flux d'air entrant et sortant,

Maintenance

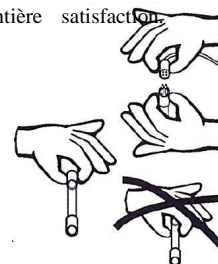
Il y a très peu d'entretien à apporter aux produits Biozone. Nous recommandons de nettoyer périodiquement la lampe UV avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé après avoir pris soin de débrancher l'unité et de laisser l'appareil refroidir un minimum de 10 minutes.

Remplacement de la Lampe UV:

La lampe doit être changée annuellement pour que votre appareil Biozone vous donne pleine et entière satisfaction. En effet, après un an d'utilisation continue la lampe perd de son efficacité.

Comment remplacer la lampe :

- Eteindre l'appareil
- Débrancher l'alimentation électrique du Biozone
- Laisser refroidir la lampe 10 minutes minimum !
- Ouvrir l'appareil comme indiqué sur le schéma
- Débrancher la lampe UV et la placer pour recyclage.
- Déballez la nouvelle lampe UV en prenant garde de ne pas toucher le verre avec les doigts !
- Insérer la lampe dans l'appareil
- Refermer l'unité,
- Rebrancher au réseau électrique
- Allumer l'appareil et vérifier que le témoin bleuté en façade est bien présent.



Dépannage

1. L'appareil ne s'allume pas?
 - le cordon d'alimentation est-il branché?
 - Le bouton de mise en marche est-il sur une position autre que « off » ?
 - Testez la prise électrique avec un autre appareil ou changez de prise
 - L'appareil est-il correctement fermé ?
2. Le témoin de la lampe ne s'allume pas?
 - vérifier l'alimentation électrique
 - si le ventilateur fonctionne, remplacez la lampe et/ou le fusible
 - si rien ne fonctionne, contactez votre vendeur.
3. Le débit d'air est très faible ?
 - vérifier le filtre de protection du ventilateur et nettoyez-le de ses impuretés



Spécifications

Méthode de Purification ; Photoplasma/Photochimie

UV- Modèle B45 : 18 µW/cm² @ 1 mtr. / Autres modèles : 24 µW/cm² @ 1 mtr. par lampe

Production d'Ozone : Accumulation ne dépassant pas 0.04 PPM pour l'espace le plus petit auquel l'appareil est adapté.

Production d'Ions : Photo-ionisation d'ions négatifs

Matériaux : ABS, Composite d'Aluminium

Alimentation Electrique : 12 Volts

Transformateur : AC/DC transformateur type "B. Négatif au centre, Positif extérieur

Conformité: Electrical Components - UL, CSA Manufacturing Plant: EPA Registered

Conception, Recherche et développement : USA / Design : Finlande / Fabrication : Chine



Références pour les Ampoules

Lampe 304 pour le Biozone 45

Lampe 350 pour le Biozone 90 et 180

Lampe 300 pour le Biozone 270

Sécurité

- Ne JAMAIS ouvrir l'appareil lorsqu'il est raccordé au réseau électrique
- Ne JAMAIS regarder la lampe UV en fonctionnement
- Ne JAMAIS bloquer le ventilateur sous risque de détériorer l'appareil
- Ce BioZone n'est PAS étanche. Ne pas le plonger dans un liquide. Risque d'électrocution !
- Ne JAMAIS brancher l'appareil si la fiche et/ou le cordon électrique est endommagé.
- En cas de défaillance, faire appel au service technique de Biozone.

